

Dans la dédicace de ce livre, tout naturellement adressée à messire de Passelaigue, Guichenon laisse très-clairement entrevoir qu'il n'est pas satisfait lui-même d'une œuvre qu'il a dû faire avec précipitation, et qui doit être par conséquent mal digérée. *Nulla quidem res, dit-il, potest esse eadem festinata simul et examinata, sed quoniam operis hujus editionem certis de causis accelerasti....* Non-content d'une réserve aussi explicite, l'auteur prend aussi ses précautions avec le lecteur : « M'occupant depuis plusieurs années de composer une histoire de la Bresse et du Bugey, j'avais l'intention d'y faire entrer tout ce que j'ai pu recueillir au sujet des évêques de Belley ; mais cédant aux prières de mon très-illustre seigneur l'évêque de Belley, j'ai changé de dessein : *Sed illustrissimi domini Episcopi Bellicensis precibus victus, consilium mutavi.* » L'ouvrage en effet, ne contient guère qu'une nomenclature, par ordre de dates, des prélats qui ont occupé cet antique siège depuis sa translation de Nyon à Belley (413) jusques à l'époque où vivait l'auteur.

Malgré tous ses efforts pour donner à ce sujet l'intérêt qu'il réclame, Guichenon n'a pu y parvenir. Déjà de son temps, les archives de l'évêché avaient été en grande partie détruites par l'incendie, les calamités de la guerre et sans doute aussi par l'incurie ; d'où il est résulté que ses recherches n'ont abouti qu'aux courtes et insuffisantes notices dont il a fait accompagner les noms de quelques-uns des prélats qui composent la série chronologique des évêques de Belley. Il serait aujourd'hui à peu près impossible de suppléer à ce qui manque à ce travail en raison du manque total de documents sur la matière, documents dont la révolution de 93 a effacé jusqu'au dernier vestige. Au surplus, la circonscription du diocèse de Belley, n'est plus de nos jours ce qu'elle était anciennement.

Suivant une tradition constamment acceptée par tous les écrivains ecclésiastiques et profanes, le siège de Belley, fut pri-